



ARCHERS
du
STADE
AURILLACOIS



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Samedi 22 Mai 2021

Le Samedi 22 Mai 2021 à 14h00, les Archers du Stade Aurillacois ont tenu leur Conseil d'Administration au Moulin de Bargues à Sansac de Marmiesse.

Etaient présents :

Jacques MAURE - Pierre CASAGRANDE - Nadine AUTARD - Christine FORT- Christian TOURLAND Denis VIDAL— Gérard VARRE --- Géraldine BENECH + Daniel ROUCHY — Patrick LEMETTE – Patrice VIDAL

Etaient excusés :

- Roger MOISSINAC - Maryse GERMAIN-CHABANEL – Jessica TISON – Elise BENOIT + Gilles YANNA

1. Point définitif sur les licences 2020/2021 :

La saison 2020/2021, fortement impactée par la pandémie de covid, compte 43 licenciés dont 30 renouvellements et 13 nouvelles adhésions. 13 femmes et 30 hommes. (Pour la saison 2019/2020, le nombre de licenciés s'élevait à 61)

A ce jour et en raison des confinements et des mesures sanitaires limitatives, il n'y a eu, cette saison 2020/2021, que 9 entraînements pour les jeunes : 6 en septembre/octobre, 2 en janvier et 1 hier ou nous avons retrouvé des jeunes très motivés et demandeurs.

2. Point sur la trésorerie

Peu de mouvement pour cette saison 2020/2021 !

Le concours salle de janvier 2021 nous a apporté un bénéfice de +/- 880€

Le total de notre trésorerie s'élève à +/- 26 000 €.

Nous avons obtenu des subventions de l'école du sport (département) pour un montant de 300 € et de la Mairie pour 350 €.

3. Déroulement de la fin de la saison 2020/2021

* Reprise partielle des activités

Reprise hier avec 7 jeunes archers dont 2 dans les débutants. Tous très motivés.

Quelques-uns n'ont pu venir et se sont excusés.

* Date d'arrêt des activités

La mairie prolonge l'ouverture des gymnases jusqu'à fin août.

En raison des congés scolaires, nous décidons de continuer les entraînements de nos jeunes tous les vendredis, jusqu'au vendredi 2 juillet inclus, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année scolaire.

En ce qui concerne les adultes, y compris 2^{ème} et 3^{ème} année, ils pourront venir sur les séances des vendredis 11, 18, 25 juin et le 2 Juillet puisque le protocole sanitaire devrait les y autoriser à compter du 9 juin.

A noter que le gymnase ne réouvrira pas les mardis, jeudis et samedis pour les adultes autonomes et confirmés qui peuvent s'entraîner à Baradel et à Bargues. Christian se tient à disposition pour leur procurer une clé du site.

Le passage des flèches pour les jeunes aura lieu le 2 juillet au gymnase. Il sera suivi le lendemain samedi 3 juillet d'une partie grillades à Baradel où chacun apportera assiette, verre et couvert.

Géraldine va faire une demande auprès de la Mairie pour l'obtention de tables et chaises pour cet événement.

* Cantal Tour Sports

Les dates à retenir

8 juillet 2021 au Lac des Graves (stand à tenir par les Archers du SA)

15 juillet 2021 à Rénac et 29 juillet 2021 à Vic sur Cère (stand à tenir par les Archers du SA et de l'ASPTT)

27 juillet 2021 au Lioran (stand confié à l'ASPTT)

* Date de l'AG électorale du club

Cette année est une année électorale : cependant compte tenu des circonstances particulières à ces 2 derniers exercices, l'AG sera programmée en janvier 2022.

4. Préparation Saison 2021/2022 et calendrier «salle»

Les concours en salle auront lieu les 14 Novembre 2021 et le 9 Janvier 2022 pour Aurillac.

Le concours en salle aura lieu le 23 Janvier 2022 pour l'ASPTT.

Il semble prématuré de décider des tarifs de la rentrée 2021/2022.

En ce qui nous concerne nous pouvons seulement ajuster la part « club » du tarif global.

Elle pourrait être diminuée de moitié et passer ainsi à 15€ comme l'année passée.

Nous ignorons quelle sera la position du département, du comité régional et de la fédération dans ce domaine compte tenu des circonstances particulières de la saison 2020/2021.

Patrick propose de soumettre un courrier à la fédération pour un ajustement financier qui tienne compte du confinement qui a stoppé toute activité. Il sera remis via la réunion du comité départemental qui se tiendra le 29 mai.

Il est vraisemblable que la FFTA fera un geste financier envers les clubs....

A noter que, dans le Cantal, les jeunes bénéficient du Pass Cantal (aide du département) pour les aider à régler leur licence. Egalement, il vient d'être mis en place par le gouvernement le Pass Sport, d'un montant de 50 € qui concernera les mineurs âgés entre 6 et 18 ans dont la famille est éligible à l'allocation de rentrée scolaire.

5. Préparation AG du Comité Départemental du 29 mai 2021

Christian, Jacques et Maryse s'y rendront tous les 3.

6. Questions/infos diverses

* Pierre a rencontré le nouveau propriétaire du Moulin de Bargues. Celui-ci n'a pas jusqu'à présent remis en question notre location du bois et de la grange, il n'a pas remis en question non plus le montant du loyer qui comprend l'entretien du bois pour notre pratique sportive.

Le propriétaire a un gros projet de centrale hydroélectrique pour son moulin.

Il souhaite également réhabiliter la grange. Les travaux doivent débuter au 15 juin de cette année.

Du 27 juillet au 10 aout, une trentaine de scouts, de 14 à 17 ans environ, doivent venir apporter leur aide pour réhabiliter les bords de la Cère. Ils pourront également faire quelques travaux de maintenance pour notre club (refaire les marches du parcours ou autre). **Le club pense organiser une initiation tir à l'arc à leur attention par groupe de 10.**

* Jaques va redemander les mêmes créneaux horaires à la Mairie pour la prochaine saison.

* Pierre va reprendre contact avec Mrs Delfour (directeur) et Couderc (adjoint aux sports) du service des sports de la Mairie pour relancer le projet (avec quelques modifications) d'un terrain de tir extérieur attendant au gymnase Marie Marvingt.

* Il faudrait envoyer un mail à Jessica pour réactiver le site internet au moins jusqu'au mois de janvier.

* Une mise à jour des diplômes d'entraîneur et aide entraîneur est nécessaire et pourrait se faire sur Aurillac. Gilles voudrait y participer aussi.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 17h00.

Aurillac, le 22 Mai 2021.

Les coprésidents,



Jacques Mauré & Pierre Casagrande

La Secrétaire,



Nadine Autard